CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E178579** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2011

Raison sociale : BARP ELEC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/05/2025

Capital : 2 500

11 BIS RUE DE LA FREBARDIERE
SECURIPARC CELLULE 19
35510 CESSON-SEVIGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 532 160 009 00033

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5046671

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F66775E1244 001/001608572

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F66775E1244 001/001608572

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 23 62 66 28 **Fax :**

Portable : 06 99 21 64 71

Responsabilité légale :
BARP AURÉLIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@barp.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 653 840 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)		10/04/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur		04/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 08:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E178579** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE **17/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/05/2025
Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : **532 160 009 00033**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5046671
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F66775E1244 001/001608572
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F66775E1244 001/001608572
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **BARP ELEC**

11 BIS RUE DE LA FREBARDIERE
SECURIPARC CELLULE 19
35510 CESSON-SEVIGNE

Téléphone : 02 23 62 66 28 **Fax :**
Portable : 06 99 21 64 71

Site Internet :
E-mail : contact@barp.fr

Responsabilité légale :
BARP AURÉLIEN GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/04/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/04/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/07/2025
o Isolation des combles perdus	04/07/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 08:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.